

Québec, le 25 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 mars 2025 étaient déposés à l'Assemblée nationale, par le député de l'Acadie, deux extraits de pétitions signées par 150 et par 1 067 personnes demandant au gouvernement du Québec de reconnaître l'urgence de la situation et l'importance d'un accès équitable à l'éducation ainsi que de financer et soutenir la construction d'une nouvelle école primaire dans l'espace Jules-Poitras afin de répondre aux besoins croissants des enfants et de leurs familles.

Je prends acte de l'appui citoyen envers cette demande d'ajout d'espace. Sachez que l'évolution de la clientèle de ce secteur est suivie de près par le ministère de l'Éducation afin de prendre une décision éclairée à l'égard de la poursuite de ce projet de construction. Or, dans un esprit de saine gestion des fonds publics et considérant l'ampleur des besoins constatés pour l'ensemble du Québec, le Ministère a l'obligation de s'assurer que les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures demeurent associés à la réalisation de projets prioritaires.

La réussite éducative de l'ensemble des élèves du Québec est notre priorité. Ce faisant, toute décision du Ministère est prise avec cette considération.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



Bernard Drainville